UNSA-FLASH



4 SEPTEMBRE 2020 // N°12

LA PRIME DE FEU À 25% EN GIRONDE, C'EST FAIT!

Après avis favorable du Comité Technique ce jour, le Conseil d'Administration a voté en suivant la hausse de la prime de feu à 25% pour le SDIS de la Gironde à compter du 1er aout 2020.

Le SDIS 33 a fait le choix d'organiser un Conseil d'Administration exceptionnel afin de voter sa hausse au 1^{er} août et permettre ainsi aux sapeurs-pompiers de toucher cette prime le plus tôt possible.

L'UNSA-SDIS33 TIENT UNE NOUVELLE FOIS À REMERCIER TOUS LES AGENTS QUI ONT CONTRIBUÉ À CETTE ÉVOLUTION HISTORIQUE PUISQUE L'INDEMNITÉ DE FEU N'AVAIT JAMAIS ÉTÉ RÉÉVALUÉE DEPUIS 1991!